

LES PRÉSIDENTS DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC & DU CLUB DES ENTREPRISES

RE SIGNENT POUR 5 ANS

JEUDI 31 MAI À 10H45 DANS LES LOCAUX DE L'IUT D'ANNECY A L'OCCASION DU JOB DATING DE L'ALTERNANCE

L'USMB et le Club des Entreprises sont engagés depuis 27 ans dans un partenariat, privilégié et à long terme, initié dès 1991, en vue de collaborer concrètement au développement des enseignements supérieurs en lien avec les milieux professionnels.

UN PARTENARIAT QUI ÉVOLUE AVEC SON TEMPS MAIS TOUJOURS AU BÉNÉFICE DES JEUNES ET DES ENTREPRISES

Ce partenariat a évolué par étapes, au fur et à mesure de l'intégration du Club dans les composantes de l'USMB. Né initialement à l'IAE Savoie Mont Blanc et parallèlement à Polytech, il s'est étendu aux deux IUT d'Annecy puis de Chambéry, et à la Faculté de Droit en 2017. Aujourd'hui les deux composantes Sciences & Montagne ainsi que Lettres, Langues & Sciences Humaines peuvent également bénéficier ponctuellement des services du Club, qui compte désormais 5 antennes sur les 3 campus de l'Université Savoie Mont Blanc.

Le renouvellement de convention signé aujourd'hui entre les deux présidents conforte donc le lien désormais bien installé entre le Club et l'ensemble des composantes de l'Université Savoie Mont Blanc, au profit de toutes les filières demandeuses. Il s'inscrit dans la continuité de la collaboration entamée depuis 1991.

Modèle du genre en France, ce partenariat entre une université et une association indépendante, regroupant chefs entreprises, territoires, étudiants et enseignants, a été précurseur et continue d'innover par de très nombreuses actions de connexion entre les milieux professionnels et universitaires, telles que le Job Dating de l'Alternance dont est inaugurée aujourd'hui la 8^e édition.

L'OBJET DE LA CONVENTION

Le Club des Entreprises développe des actions au bénéfice des étudiants, des enseignants et enseignants-chercheurs de l'USMB, de natures

diverses. Pour ce faire, il mobilise entreprises et institutions des deux Savoie, avec lesquelles il entretient des relations quotidiennes, afin de répondre à leurs besoins en compétences

LES APPORTS DU CLUB

Le Club des Entreprises développe des synergies à forte valeur ajoutée entre monde universitaire et monde de l'entreprise, par :

1/ **L'apport de compétences issues des entreprises pour favoriser la professionnalisation de l'enseignement.** Les entreprises sont invitées via le Club à désigner des représentants susceptibles d'enseigner en tant que vacataires, donner un avis sur les cursus, participer aux jurys de recrutements ou de fin d'études, contribuer à la gouvernance des composantes universitaires partenaires à travers conseils d'administration, conseils de perfectionnement, conseils d'orientation stratégique, comités de direction.

2/ **La promotion des filières de l'université auprès des entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, via les stages et l'alternance.** Le Club édite chaque année des calendriers et catalogues pour diffuser aux entreprises l'offre de stages, de missions et projets, de formations en alternance. Il recueille les offres de stages et d'alternance auprès des entreprises pour les mettre à disposition des étudiants. Le Club les prépare à leur insertion professionnelle grâce à des modules de travaux pratiques et des encadrements personnalisés. Enfin, le Club milite pour le développement de la culture entrepreneuriale par le soutien à toutes les initiatives favorisant la création d'entreprise et des modules de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

3/ **La création de collaborations en réseaux grâce à des événements transversaux,** pour diffuser une culture de l'entreprise à l'université. Une dizaine d'événements phare sont organisés par an : Semaine Emploi & Entreprise, table-ronde « Management au Féminin », Job Dating de l'Alternance, Stages Festival, Training Job Kfé, Master Class, Parrainages, Conférences Métiers, Déjeuners avec un DRH, Jeunes Ambassadeurs, Challenge de l'idée, Entretiens du Club, etc.

Le Club répond ainsi aux besoins de recrutement et à la gestion prévisionnelle des compétences dans les entreprises de son territoire, tout en contribuant à la promotion de l'USMB sur son écosystème.

Son implication dans la Fondation de l'USMB en tant que membre fondateur s'inscrit dans cette logique.

LES APPORTS DE L'UNIVERSITÉ

L'USMB s'engage à promouvoir et à valoriser le bien-fondé et l'utilité du partenariat auprès de ses personnels, de ses étudiants et de ses partenaires, en facilitant notamment les aspects logistiques des actions menées en commun et en impliquant la direction et les enseignants des composantes partenaires universitaires, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes pouvant être proposés par le Club des Entreprises. L'USMB assure le Club de l'appui de ses services supports.

LES ASPECTS FINANCIERS

En dehors des avantages en nature assurés par l'USMB, qui met notamment à disposition du Club des locaux dans ses composantes, le Club vit de ses propres ressources (contributions des entreprises, subventions d'institutions et de collectivités territoriales). Il assure financièrement les frais de fonctionnement qui lui sont propres. Le Club et l'USMB s'engagent si nécessaire à contribuer financièrement aux projets qu'ils co-organisent. Les étudiants de l'USMB sont membres de l'association sans contrepartie financière.

UNE GOUVERNANCE CROISÉE

Le Club des Entreprises réserve dans ses statuts, des sièges au profit de l'USMB au sein de son conseil d'administration dans le cadre d'un « collège universitaire », aux côtés d'un collège « entreprises » et d'un collège « institutionnels ». De son côté, l'USMB associe à ses différents organes de gouvernance des membres du Club, ou sa déléguée générale, et des professionnels désignés par le Club.

Contact Club Virginie Reitzer, Déléguée générale - 06 83 50 43 49 / 04 50 09 24 06

Contact USMB carole.buret@univ-smb.fr

Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc
www.club-entreprises.univ-smb.fr